

La bourse Santé urbaine

Qu'est-ce que la bourse Santé urbaine?

La Fondation du Cégep de Victoriaville en partenariat avec la Ville de Victoriaville souhaite offrir une bourse de 500 \$ pour souligner l'excellence d'un travail académique qui inclut les trois aspects du développement durable (environnemental, social et économique) et qui se traduit par une meilleure santé urbaine de la communauté de Victoriaville.

Compétences recherchées :

1. Créer des citoyens informés et engagés à devenir des agents de changement par la prise de conscience de leur milieu, social, économique et environnemental;
2. Responsabiliser les étudiants dans leurs choix et actions en matière économiques, sociales et environnementales.
3. Approfondir leur connaissance sur certaines thématiques liées à leur champ disciplinaire et les aider à mieux en comprendre les enjeux;
4. Valoriser la multidisciplinarité dans la description des problématiques et la recherche de solution.

Critères d'évaluation :

- 1- Le travail présenté inclut les trois aspects du développement durable soit l'environnement, le social et l'économique;
- 2- Le travail traite de thématiques, de préoccupations, de réalités propres à la région de Victoriaville;
- 3- Le projet rejoint au moins quatre des critères suivants :
 - a. La pertinence pour la communauté;
 - b. L'innovation dans les solutions proposées;
 - c. Incite à un changement de comportement dans la communauté;
 - d. Appel à la transversalité dans la recherche de solutions;
 - e. Le projet est réaliste dans le contexte socioéconomique de la région;
 - f. Présente des répercussions positives dans la communauté;
 - g. Présente une vision de pérennité dans le temps dans les solutions proposées.
- 4- Le travail a reçu une évaluation de plus de 80 %;
- 5- Le travail peut être individuel ou en équipe;
- 6- Les projets admissibles sont ceux de la session d'automne et ceux de la session d'hiver remis à l'enseignante ou à l'enseignant responsable avant le 10 mars.

Joindre à votre dossier de candidature :

- Le projet qui a été présenté à votre enseignante ou à votre enseignant à la session d'automne ou à la session d'hiver (avant le 10 mars)

Pour information : Mme Mélissa Pilon, local E-311, poste téléphonique 2834